

Egalité  
homme/femme



Equal II  
Thème G

## Plan d'Aide au Retour des Mères à l'Emploi (PARME)

**Objectif : Favoriser l'intégration sociale et professionnelle  
des parents célibataires**

### • Publics visés

> Parents célibataires, notamment mères, en difficulté d'intégration sociale et professionnelle.

### • Contexte, problématique et démarche du projet

> De nombreux parents isolés, en très grande majorité des mères, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, sont freinés dans leur recherche d'emploi par le problème de la garde d'enfant. Ce problème se pose également en amont : l'intégration professionnelle pour ces publics passe souvent par une formation (« projet professionnel », formation professionnalisante, français langue étrangère, etc.) ; or cette première étape est elle aussi rendue difficile de par cette question de la garde d'enfant.

> Le projet a donc visé à :

- identifier les raisons de ces difficultés à dépasser ce problème de la garde d'enfant (mauvaise connaissance des dispositifs existants ? difficultés financières ? manque de places ? freins culturels, psychologiques ? dispositifs inadaptés ? etc.) ;
- élaborer une base de données des structures et des dispositifs de garde existants sur les territoires concernés ;
- proposer un suivi spécifique des publics cible en parcours de formation, leur permettant notamment de bénéficier de cette base de données, le tout afin de pouvoir leur proposer des solutions adaptées en terme de garde d'enfant ;
- mesurer l'impact de cette prise en charge dans l'intégration professionnelle des publics cible ;
- proposer aux professionnels de l'insertion sociale et professionnelle un module de formation sur ces questions.

### • Résultats de l'opération

> Le projet a permis :

- de produire un rapport d'enquête détaillé suite à la passation de questionnaires par différents organismes de formation auprès du public cible. Ce rapport s'intéresse à la situation professionnelle et parentale des sondés, à leurs connaissances, pratiques et difficultés en termes de mode de garde ;
- d'établir une base de données des structure de gardes existantes sur les territoires concernés ;
- la prise de contact, le « démarchage » auprès de professionnels concernés par la problématique traitée (politiques, institutionnels, etc.).

### • Apports de l'action transnationale

> L'apport principal a été la participation et l'organisation de conférences réunissant des experts nationaux et internationaux sur les questions de conciliation des temps de vie, ainsi que la production d'un « livre blanc » sur « les stratégies de formation et d'orientation soutenant l'insertion professionnelle des femmes au sein des politiques de conciliation ».

**• Innovation dans les politiques et/ou les pratiques**

> Certaines étapes ou objectifs du projet peuvent se mesurer quantitativement : nombre de questionnaires passés durant la phase de diagnostic, nombre de structures recensées dans la base de données.

Par ailleurs, des critères spécifiques permettant de mesurer l'atteinte des objectifs ont été définis sur chaque activité du projet : délai d'entrée des bénéficiaires dans le dispositif, mises à jour des données, etc

**• Egalité des chances entre les hommes et les femmes**

> Le projet s'intéresse aux parents seuls en difficultés d'insertion sociale et professionnelle. De fait, la grande majorité des personnes concernées sont des femmes. Néanmoins, les partenaires du projet se sont efforcés de ne pas exclure les hommes de leur projet, et dans ce sens, ont notamment rédigé une charte sur les impacts du projet spécifiant leur nécessaire prise en compte.

**• Description des pratiques et des produits transférables**

Intitulé	Contenu	Utilisateur	Public bénéficiaire	Nature du support	Producteur
Rapport d'enquête	Descriptif statistique et détaillé du public cible en terme de situation parentale, professionnelle, et de pratique de garde d'enfant.	Institutionnels, associations, professionnels du secteur de l'insertion sociale et professionnelle travaillant avec ce public cible.	Parents isolés en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	Ouvrage	PDD Parme
Base de données	Base de données des structures de garde d'enfants sur les arrondissements 10 à 20 de Paris et plusieurs communes des départements 93 et 94	Professionnels du secteur de l'insertion sociale et professionnelle travaillant avec ce public cible sur la problématique du mode de garde.	Parents isolés en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	Base de données Excel	PDD Parme
Livre blanc («Instant book»)	Rapport de la conférence transnationale « les stratégies de formation et d'orientation soutenant l'insertion professionnelle des femmes au sein des politiques de conciliation »	Institutionnels ou associations menant des réflexions autour de cette problématique.	Parents isolés en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	Ouvrage	PCT « A private matter »

**• Partenariats et gouvernance**

> Les partenaires impliqués ont été des organismes de formation, déterminants de par leur connaissance du public cible et de ses difficultés en terme d'intégration professionnelle et d'accès à la formation. Parmi eux, un organisme spécialiste du public d'origine étrangère, confronté à des difficultés particulières en termes de garde d'enfant (mauvais connaissance des dispositifs existants), et un spécialiste de la question de l'intégration professionnelle des femmes. Ces organismes ont notamment été impliqués dans la phase de diagnostic.

Une crèche d'entreprise fonctionnant en horaire décalés et un institut combinant les fonctions de formation et de gestion de crèche, qui ont notamment contribué à la phase de

recensement des structures de garde et d'une façon générale à la connaissance des dispositifs existants.

#### • Facteurs de succès pour la transférabilité des pratiques

> Avant toute chose, il convient de résoudre le problème du manque de place en crèches. Sans cela, il n'est pas possible de proposer de suivi spécifique au public cible, et toute la logique du projet est remise en cause. Pour dépasser ce problème, le « simple » appel/démarchage/communication auprès de structures de garde classiques ne suffit pas.

> En région parisienne, les places manquent, et les critères d'attribution sont définis de façon précise. Il n'est donc pas possible, même avec un budget dédié, d'obtenir que certaines places soient « réservées » aux bénéficiaires du projet. D'autres options devront donc être envisagées :

- mise en place d'une structure de garde par le projet et pour le projet, répondant aux besoins identifiés du public (horaires notamment) ;
- « partenariat » sur des financements particuliers ou autres avec des institutionnels (mairies, CAF, etc.).

> Dans les deux cas, se pose la question de la pérennité de la solution proposée. Il peut également être intéressant d'envisager un travail spécifique auprès du public sur l'importance et la possibilité de la garde d'enfant (apports de contenus d'ordre « psychologique » sur la relation mère-enfant, etc.).

#### • Contraintes de moyens

> Tout dépend de l'envergure à donner au projet, en terme de nombre de bénéficiaires, de territoires concernés, etc.

> D'une façon générale important travail préalable afin d'identifier la ou les solutions qui pourront ensuite être proposées : démarchages, contacts, etc. Si la solution retenue est la mise en place d'une structure de garde spécifique, même de petite envergure, compter 6 mois de travail minimum.

> En revanche, inutile de prévoir un budget qui serait destiné à financer des places en crèche pour les bénéficiaires : outre le fait qu'elle n'est pas durable, cette solution se heurte au fait que les places sont déjà prises et attribuées selon des critères précis.

#### • Membres du partenariat national

- > INFREP
- > Retravailler Ile-de-France
- > AEFTI
- > IEPC

#### • Membres du partenariat transnational

- > Centro di Iniziativa Europea soc. Coop.
- > Comunidad de Madrid – DG de la Mujer
- > Landstinget Dalarna

#### • Pour en savoir plus

> **Site internet** : [www.equal-parme.fr](http://www.equal-parme.fr)

> **Contact** : Nicolas PASTUR - [npastur@infrep.org](mailto:npastur@infrep.org) - ☎ 01 43 58 98 82  
INFREP – 21, rue St-Fargeau – 75019 Paris

> **Référence du projet** : N°Olimpe 2004-DF-43626

> **Période de réalisation** : 2005 à 2007